

— L'université Laval décide de fonder des cours de perfectionnement post-scolaire, destinés aux instituteurs et aux institutrices. Ces cours commenceront en octobre prochain.

— Maître Léo Pelland, avocat de Québec, devient propriétaire de la *Revue du droit*, qu'il a acquis de la succession de feu Eusèbe Belleau.

— La Société Provancher de Québec acquiert la propriété de l'Île-aux-Basques pour en faire un refuge d'oiseaux, surtout pour le canard eider.

18 — Au Château Frontenac de Québec s'ouvre le Congrès de l'Association des Vétérans de l'Armée et de la Marine du Canada.

19 — La Congrégation du T. Saint Sacrement décide, à la demande de S. G. Mgr Daniel Manning, de fonder une maison de leur Ordre à Melbourne même. Le supérieur de la nouvelle maison sera un Canadien français, le R. P. Henri Lachance.

21 — Les conservateurs du comté de Compton choisissent le major A.-T. Pomeroy pour faire la lutte à l'hon. A.-R. McMactcr, le nouveau trésorier de la Province de Québec. La votation aura lieu le 30 septembre prochain.

— On apprend que le R. P. Marie-Stanislas Gillet vient d'être élu maître-général des Dominicains, en remplacement du R. P. Bonaventure Garcia de Paredès, démissionnaire. Le nouveau général, qui était provincial des Dominicains de France, est bien connu au Canada par ses nombreux écrits.

22 — La nouvelle route carrossable que le Gouvernement provincial a fait construire sur le pont de Québec, est ouverte aujourd'hui même à la circulation. L'inauguration officielle de cette voie n'aura cependant lieu que l'année prochaine.

23 — A Québec s'ouvre le congrès annuel de l'Association des ports d'Amérique, sous la présidence du Brigadier-général T.-L. Tremblay, gérant du port de Québec.

24 — Toute notre population apprend avec douleur la mort, arrivée hier soir, de S. Ém. le cardinal Dubois, archevêque de Paris. Le défunt, qui était âgé de 73 ans, avait passé quelques jours à Québec, en 1926, en revenant du congrès eucharistique de Chicago.

— M. Édouard Carteron, conseil général français à Montréal, fait connaître les noms des six gradués d'universités canadiennes qui passeront une année d'étude en France comme boursiers du gouvernement français. Ce sont M. le notaire Gérard Morisset, dessinateur bien connu de Québec, présenté par l'Université Laval ;

Mlle Régina Scolman, de l'Université McGill, de Montréal ;

M. le Dr Lasalle Laberge, de l'Université de Montréal ;

Mlle Madeleine Lacke, de l'Université de Toronto ;

Mlle Jessie D. Hunt, de l'Université du Manitoba,

et M. le professeur L. Leblanc, de Church Point, N.-E.

26 — On annonce que le traitement de Sir Henry Thornton, président des Chemins de fer nationaux, sera porté à \$85,000 par année au lieu de \$75,000. Dans ce traitement sont compris \$10,000 pour ses dépenses de voyage.

— Le Manoir et 475 acres de terrain de la seigneurie de Louis-Joseph Papineau, à Montebello, sont vendus à M. Sadrelmeyer, de New-York, qui représente des financiers américains et canadiens.

— S. Ém. le cardinal R.-M. Rouleau, archevêque de Québec, bénit l'aile nouvelle qui vient d'être ajoutée au Séminaire des Missions étrangères de Pont Viau, près Montréal.

28 — Ce soir à minuit, la cité de Québec retourne à l'heure normale.

29 — L'hon. Georges-Casimir Dessaulles, sénateur de la division Rougemont, célèbre aujourd'hui le 102e anniversaire de sa naissance.

— La paroisse de Pont-Rouge, au diocèse de Québec, célèbre avec éclat le soixantième anniversaire de sa fondation. Son Ém. le cardinal Rouleau, qui assiste à ces fêtes, y bénit un nouveau pensionnat dirigé par les Sœurs de la Charité de Saint-Louis.

30 — A la suite d'une campagne électorale très violente, l'hon. M. A.-R. McMaster, le nouveau trésorier provincial, est élu par une faible majorité, contre le major A.-L. Pomeroy, candidat conservateur.

— M. Joseph Dansereau, 2e vice-président du Comité central de l'A. C. J. C. à Montréal, est élu président général de cette association, en remplacement de M. le notaire Lionel Leroux, démissionnaire.

VOL ÉTRANGE

Un étrange cambriolage vient d'avoir lieu aux environs de Wiesbaden. Dans des conditions particulièrement délicates, les cambrioleurs se sont introduits dans une fabrique de dents artificielles et ont emporté vingt mille dents.

Chose curieuse, ils n'ont pas touché aux coffres-forts et ont dédaigné des tiroirs qui renfermaient de l'argent.

On se demande bien ce que les voleurs peuvent faire avec tout cela.

En tout cas, la police est sur les dents... elle voudrait même être sur les vingt mille dents.